



## Conseil de sécurité

Quarante-neuvième année

### 3388<sup>e</sup> séance

Mercredi 8 juin 1994, à 18 h 30

New York

*Provisoire*

## Rectificatif

---

Page 8

Deuxième colonne

*Le deuxième paragraphe doit se lire comme suit :*

Les violations des droits de l'homme au Rwanda ont déjà été évoquées par de nombreux ambassadeurs, mais il serait malvenu de ne pas les mentionner de nouveau dans le cadre de ce débat. Il est tout à fait approprié que la Commission des droits de l'homme ait nommé un rapporteur spécial. Il est très louable que le nouveau Haut Commissaire aux droits de l'homme ait fait de cette question une des premières tâches auxquelles s'est attelé son Haut Commissariat.